

Comprendre le droit des sociétés pour intervenir en tant que traducteur (et plus) dans le cadre d'opérations de Fusion-Acquisition entre l'Italie et la France

Thème formation : Droit - Expertise

Organisateur : SFT Services

Organisme de formation, déclaration d'activité enregistrée sous le n° **52720196472** auprès du préfet de région Pays de la Loire – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Courriel : formation@sft-services.fr - **Tél. :** +33 02 43 42 79 86

Durée : 7.00 heures (1.00 jours)

Horaires : de 9 h 30 à 17 h 30

Date : vendredi 24 janvier 2025

Lieu : PARIS - Espace Aurore 23 rue des Terres -au-curé 75013 Paris

Tarif pour 1 jour de formation (7 heures) : 720 euros TTC (600 euros HT)

Tarif spécial membre SFT et associations sœurs : 480 euros TTC (400 euros HT)

Modalités d'accès :

Afin de garantir un meilleur traitement des préinscriptions, merci de nous confirmer votre inscription en renvoyant votre convention dûment signée dans un délai de trois jours. Au-delà de ce délai, votre inscription sera annulée et vous devrez procéder à une nouvelle inscription. Les réservations pour une formation ne sont définitives qu'après réception de la convention signée. Celles-ci valident votre accord sur l'objectif, le contenu, la date et le coût de la formation. L'inscription doit être effectuée au plus tard 15 jours avant le début de la prestation. Nous nous engageons à réaliser l'action prévue et à fournir les documents et pièces de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation. Le lieu de la formation en présentiel ou le lien vers la formation en ligne vous sera confirmé ou transmis lors de la convocation.

À qui s'adresse cette formation

- Cette formation s'adresse à tous les traducteurs-interprètes en activité ou aspirants traducteurs italianistes qui souhaitent acquérir des notions théoriques de base en droit des sociétés à appliquer de manière large au service des entreprises affrontant des opérations de fusion-acquisition.

Prérequis

- Maîtrise de l'italien et du français



Objectifs pédagogiques

- Comprendre le droit des sociétés pour pouvoir apporter une aide précieuse lors d'opérations transnationales de Fusion-Acquisition
- Acquérir des connaissances théoriques de base en droit des sociétés :
 - Sources du droit des sociétés et rappel des notions de base (acteurs et mécanismes)
 - Étapes d'une fusion acquisition
 - Intégration après l'opération
 - Rôle(s) du linguiste
- Comprendre l'articulation des statuts de sociétés dans le cadre des opérations de fusion-acquisition et apprendre à en dégager les éléments essentiels pour offrir utilement ses services de linguiste à 360° en élargissant le champ des possibles et en acquérant par la même occasion de nouvelles compétences
- Brainstorming sur la façon dont un linguiste spécialisé peut tirer son épingle du jeu

Programme de la formation

Matin (9h30 à 13h00)

Lancement de la séance

- Présentation de la formation et de son intérêt
- Présentation de la formatrice
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation des apprenants (situation actuelle et attentes sur la formation)

Partie théorique

- Tour de table avec quelques questions « pièges » pour animer et comprendre le niveau des apprenants (attention certains mots seront en anglais 😊)
- Présentation des principaux types de sociétés en se concentrant sur les grosses sociétés susceptibles de faire l'objet d'une opération de Fusacq (pour la France : SA, SAS, pour l'Italie SPA)
- Rappel des différents acteurs (rôle, pouvoirs et obligations). Parallèles avec le droit italien.
- Zoom sur les opérations extraordinaires. Parallèles avec le droit italien.
- Toutes ces notions seront abordées en se concentrant sur les notions au-delà des aspects purement terminologiques.

Après-midi (14h00 à 17h30)

Partie pratique

- Brainstorming sur le rôle du linguiste dans un tel contexte, à l'aune de l'intelligence artificielle (en se concentrant sur la façon dont l'intelligence humaine peut encore faire la différence)
- Traduction interactive de documents utiles.



Organisation de la formation

Équipe pédagogique

L'organisation et la gestion de cette formation sont assurées par SFT Services dont la responsable pédagogique, s'occupe notamment de la coordination des échanges entre les apprenants et l'intervenante en amont de la formation.

La formatrice vous fera signer les feuilles d'émargement en début de chaque demi-journée. Les supports de cours, en plus de ceux distribués en salle, seront mis à votre disposition sur votre espace personnel extranet dont on vous communiquera l'adresse.

Formatrice : Catherine Roussel

Catherine Roussel est traductrice indépendante depuis 2012. Ses langues de travail sont l'anglais, l'italien et le français.

Titulaire d'un Master en traduction et terminologie juridiques et financières (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3) et d'un Master en droit des affaires (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), elle traduit quotidiennement toutes sortes de documents juridiques (contrats, statuts, k-bis, consultations juridiques, assignations, décisions de justice, notes de jurisprudence etc.).

Catherine Roussel est :

- Expert traducteur près la Cour d'Appel de Riom
- Traductrice assermentée près le Tribunal de Milan (CTU - n° 11771)
- Traductrice agréée par le Consulat français de Milan
- Membre du syndicat professionnel de traducteurs AITI (Associazione Italiana Traduttori e Interpreti)
- Chargée d'enseignement à l'Université IULM de Milan (Master 2 Traduction spécialisée)

Elle compte parmi ses clients cabinets juridiques italiens et français, entreprises publiques et privées appartenant à tous secteurs (dont la Chambre Française de Commerce et d'Industrie en Italie), particuliers et agences de traduction de renom.

Avant de se lancer dans la profession libérale, Catherine Roussel a travaillé dix ans au sein d'une importante agence de traduction milanaise, en qualité de chef de projets.

Modalités

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation, avec tableau blanc, vidéoprojecteur.
- La formation comporte une partie théorique sous forme de présentation PowerPoint et de fiches techniques, ainsi qu'une partie pratique avec participation interactive.
- Les documents sur lesquels les apprenants pourront s'exercer pourront être mis à leur disposition avant le début de la formation.
- Chaque apprenant a également accès à un espace personnel extranet, dans lequel il trouve ses supports de cours, programme et un forum d'échanges



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement
- Un recueil des besoins à remplir en ligne est proposé aux stagiaires afin de déterminer leurs profils professionnels et mieux répondre à leurs attentes le jour de la formation.
- Un questionnaire en ligne à remplir quelques semaines avant le début de la formation afin de déterminer le niveau des participants
- Un deuxième questionnaire en ligne soumis aux stagiaires après la formation pour mesurer les connaissances acquises.

Qualité et satisfaction

Chaque stagiaire est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction en ligne, visant à évaluer la qualité de cette formation.

Modalités de certification

À l'issue de la formation, un certificat de réalisation de l'action de formation et une attestation de présence sont remis à chaque stagiaire, sous format PDF, par voie électronique.

Accessibilité :

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiels, la salle doit être accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avvertir pour que nous puissions nous en assurer. Pour toute question, contactez-nous à formation@sft-services.fr.

Résultats obtenus du 01/01/24 au 31/12/24

Aucune session en 2024
Nouvelle formation

